



Litige facture entreprise

Par Patricia2118

Bonjour à tous.

Voici mon problème. J'ai fait appel à un couvreur en mai 2024 pour une fuite en toiture. Il est réintervenu vendredi 1er novembre parce qu'il y avait un problème sur son intervention . Il est arrivé avec sa nacelle, a réparé et il s'est aperçu qu'il y avait une vitre de velux complètement cassée. Il a donc proposé de me la changer, ce que j'ai accepté. Il est donc allé faire découper un verre et me la poser dans la foulée.

Il m'envoie sa facture et là j'ai failli m'étouffer : 870 pour la pose d'une vitre ! Aucun détail sur le prix de la vitre il me compte une location de nacelle alors qu'il est venu avec sa propre nacelle !

J'ai refusé de payer cette facture et finalement il me refait une facture à 500 euros !

Dans le même temps j'ai demandé un devis à SODIVER avec les dimensions de la vitre, prix de la vitre 51 euros !! La facture me semble encore bien salée ! Je lui ai dit et là il a menacé de retourner à la maison avec sa nacelle et démonter la vitre !

Que puis-je faire ? Est-il normal qu'il me compte une location de nacelle alors qu'elle lui appartient ?

Merci de votre réponse